aefe
agence pour l'enseignement français à l'étranger

la Directrice

Paris, le 20 FEV. 2015 000868

Monsieur Jean-Yves LECONTE
Sénateur représentant les Français établis hors de France
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 9 février 2015, vous avez appelé mon attention sur trois situations dans le réseau scolaire français à l'étranger.

Je souhaite au préalable vous assurer que l'AEFE reste attachée à un dialogue social de qualité.

1. Moscou

Afin de répondre aux inquiétudes des personnels recrutés locaux, dans le contexte de forte baisse du taux de change euro/rouble, et des mesures financières particulières ont été discutées par la direction du lycée français Alexandre Dumas de Moscou proposées cette semaine au conseil d'établissement.

Une augmentation de la rémunération des recrutés locaux avait été mise en place au 1er janvier 2015. Pour tenir compte de la réalité de l'inflation constatée en Russie, la revalorisation de cette grille salariale a été proposée au conseil d'établissement du 19 février, avec effet rétroactif au 1er janvier 2015. Au terme de ce processus, tous les personnels recrutés locaux bénéficieront d'une revalorisation de 21% (en deux temps) par rapport aux salaires 2014.

Par ailleurs, comme convenu ce début d'année, le lycée remboursera à titre exceptionnel et de façon temporaire (janvier à août 2015) la moitié de la cotisation salariale à la caisse des Français de l'étranger (CFE) pour les recrutés locaux de nationalité française.

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
23, Place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr

Pour compléter votre information, j'ajouterais que des mesures exceptionnelles sont par ailleurs consenties par le lycée Alexandre Dumas en faveur des familles dont les revenus sont exclusivement en roubles. Une remise de 20% est d'ores et déjà octroyée à titre gracieux sur les droits de scolarité janvier-mars pour les familles qui les ont payés en roubles au 1er trimestre 2014-2015. Cette remise est calculée en prenant en compte un taux de chancellerie plus favorable que le taux de chancellerie du jour. Cette mesure exceptionnelle est temporaire et ne s'applique qu'à la condition que les factures dues soient réglées avant le 15 février 2015. Cette mesure a déjà fait l'objet d'une décision (1-2015) validée par l'AEFE.

Le Conseil d'établissement du 19 février 2015 a mis en place un abattement pour les fratries de 3 enfants et plus scolarisées au lycée Alexandre Dumas : 15% au 3ème enfant ; 25% au 4ème enfant ; 35% au 5ème enfant et 45% au 6ème enfant et plus.

2. Rio

Sans déroger à la confidentialité requise s'agissant d'un dossier nominatif, je souhaiterais vous indiquer que la fin de mission anticipée d'un professeur des écoles au lycée Molière de Rio est le résultat d'un long historique documenté depuis plusieurs années par les corps d'inspection, les directions successives du lycée et le poste diplomatique.

3. Munich

L'AEFE ne s'est jamais opposée à la présence d'un Betriebsrat, à Munich ou à Vienne, dans le respect du droit local. Il importe toutefois que les personnels sous contrat de résidents AEFE soient placés, en tant qu'agents publics français, hors du périmètre des élections au Betriebsrat. Un premier jugement du tribunal allemand en date du 20 novembre 2014 a invalidé les élections du mois de mai. C'est la raison pour laquelle de nouvelles élections se tiendront fin mars.

Dans l'attente du jugement définitif du tribunal allemand, le proviseur du lycée de Munich poursuit le dialogue avec le Betriebsrat. Il l'a reçu le 2 février, l'a informé des mesures de sécurité vigipirate, lui a fourni la liste des personnels recrutés locaux et a donné son accord au Betriebsrat pour que celui-ci organise une assemblée générale au mois de mars.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute considération.

Hélène FARNAUD-DEFROMONT

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
19-21, rue du Colonel Pierre-Avia | 75015 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | Fax : 33 (0)1 53 69 31 99 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | Fax : 33 (0)2 51 77 29 05 | www.aefe.fr